
Réseau, institution et travail social

Laurent Dupont*¹

¹Les Tropiques asbl, Uccle, Belgique – Belgique

Résumé

Depuis plusieurs décennies, le modèle classique de l'institution "totale" a connu une mutation qui s'est traduite par la disparition progressive des murs physiques, mais surtout symboliques, ainsi que par des transformations importantes des modèles thérapeutiques et pédagogiques. Le "travail sur autrui" fait peu à peu place au travail *avec* autrui, révélateur d'une "horizontalisation" de la relation d'aide et des rapports sociaux en général. Parallèlement, la complexité des situations auxquelles font face les institutions et les services sociaux s'est considérablement accrue. Handicap associé à des troubles psychiques, multiplicité des problématiques, absence ou rareté d'un diagnostic, système familial carencé, manque de ressources appropriées, ratés dans l'offre de services, inefficacité des collaborations entre institutions ... Les institutions et les professionnels sont de plus en plus confrontés à des situations et des demandes complexes, découlant d'une multiplicité de facteurs.

Face à ces évolutions et ces défis, le travail en réseau devient un outil primordial qui permet de relier et de coordonner la multiplicité des intervenants œuvrant sur un même territoire et/ou auprès des mêmes personnes. Il est censé tout à la fois permettre de mieux articuler des expertises plurielles afin de faire face à la complexité des situations ; être un outil de maillage, de reconstruction du lien social ; faciliter la mutualisation des ressources et participer d'une plus grande efficacité de l'action publique ; enfin, en raison de son horizontalité, de mieux répondre aux finalités d'inclusion sociale.

Toutefois, la diffusion de ce qui s'apparente pour certains à une "injonction connexionniste" pose également question aux professionnels et aux responsables institutionnels. Dans un contexte sociopolitique marqué par les restrictions budgétaires, et traversé par des logiques verticales, institutionnelles et parfois protectionnistes, le travail en réseau apparaît parfois comme une réponse prête à l'emploi, posée sans réflexion sur ses implications pratiques et professionnelles, notamment au regard de la liberté de l'utilisateur qu'il ne s'agit pas d'enfermer dans un réseau trop englobant voire "totalitaire".

La communication présentera les résultats d'observations et de mises en situation dans le cadre de plusieurs recherches actions menées en collaboration avec des professionnels et des institutions du secteur du handicap, de la santé mentale et d'autres secteurs de l'action sociale. La présentation s'articulera autour de quatre axes : le travail en réseau, qui se tisse entre différents services et professionnels, indépendamment des cas particuliers de prise en charge ; le travail de réseau, qui consiste à créer du lien autour d'une personne, dans une optique d'inclusion ; les obstacles et points d'attention liés aux pratiques de travail en réseau ; enfin, une attention plus particulière sera portée à la fonction de référent de proximité, défini comme le ou les intervenants de référence pour le bénéficiaire et son réseau, dont les

*Intervenant

caractéristiques principales seraient la proximité, la centralité, la flexibilité, la proactivité et la pérennité.

Bibliographie indicative

CULTIAUX, J. DARQUENNE, R., MÉHAUDEN, L., *Vademecum du travail en réseau*, Phare, Bataclan asbl, 2016.

CULTIAUX, J., *Travail social et réseau*, Chronique sociale, 2018.

CULTIAUX, J., WYNGAERDEN, F., *Le.a coordinateur.trice du réseau de soutien de l'utilisateur, en santé mentale*, Rapport de recherche, Rézone asbl, décembre 2019.